



AVENANT N°1
Au
Au contrat n°2021C26

Contrat pour l'entretien des adoucisseurs des bâtiments communaux

ENTRE LES SOUSSIGNES :

La Ville de VILLEPARISIS dont la Mairie est située 32, rue de Ruzé – CS 50105 - 77273 VILLEPARISIS CEDEX,
Représentée par Monsieur Frédéric BOUCHE, Maire de Villeparisis

D'une part, et

La Société MAREM sise 20, avenue Gustave Eiffel – 28630 GELLAINVILLE,
Représentée par Monsieur Olivier COCHOIS, Président,

D'autre part,

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

Le 6 août 2021, la commune de Villeparisis a confié à la société MAREM, le contrat n°2021C26 pour l'entretien des adoucisseurs des bâtiments communaux.

Le contrat de base est d'un montant de 1 168,00€ HT soit 1 401,60€ TTC.
Pour l'année 2022, il a été revalorisé à hauteur de 1 191,36€ HT soit 1 429,63€ TTC.

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20230102-ST23_07366-AI
Date de télétransmission : 04/01/2023
Date de réception préfecture : 04/01/2023

ARTICLE 1 – OBJET

Le présent avenant a pour objet de modifier la liste des équipements concernés par ce contrat. Il convient donc d'inclure l'équipement suivant :

- Nouvel adoucisseur de l'école Kergomard.

ARTICLE 2 – INCIDENCE FINANCIERE

L'incidence financière de cette prestation sur le montant du contrat représente une augmentation de 100,00€ HT – 120,00€ TTC.

Soit une augmentation du montant du marché de 8,39 %, conformément à l'article R.2194-8 du code de la commande publique.

ARTICLE 3 – NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ

Le nouveau montant du marché est calculé comme suit :

Montant du marché avec révision HT	1 191,36€
Montant du présent avenant n°1 HT	+ 100,00€
Nouveau montant du marché HT	1 291,36€ soit 1 549,63€ TTC

Arrêté en lettres à la somme de **mille cinq cent quarante-neuf euros et soixante-trois centimes toutes taxes comprises**, soit 8,39 % d'augmentation de l'offre de base.

ARTICLE 4 – AUTRES CLAUSES

Toutes les autres clauses du marché initial, non modifiées par le présent avenant, demeurent inchangées.

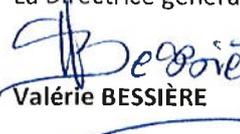
Fait à Villeparisis, le 21 novembre 2022

Société MAREM
Le Président,

Monsieur Olivier COCHOIS

ACQUISITION SOLUTION
INDUSTRIEL WATER SOLUTIONS
SAS au Capital de 20.000 Euros
19-21, Avenue Gustave Eiffel
21400 GELLAINVILLE
RCS de Charre - N° 152 546 937 - APE 4673 B

La Ville de Villeparisis
La Directrice générale des services


Valérie BESSIÈRE

